

RWANDA



Environnement opérationnel

Contexte

Le Rwanda bénéficie d'un environnement politique relativement stable mais a subi les répercussions de la violence qui sévit de l'autre côté de la frontière, en République démocratique du Congo (RDC). Les affrontements provoqués depuis le début de l'année 2012 par les

tensions ethniques et les conflits au sujet des terres dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ont entraîné un exode de réfugiés en direction du Rwanda, où l'on dénombreait quelque 20 000 nouveaux arrivants en septembre.

Parmi ces nouveaux arrivants, plus de 14 000 ont été transférés dans un nouveau camp aménagé à Kigeme. Les six mille autres ont soit regagné la RDC de leur plein gré, soit décidé de s'intégrer aux communautés rwandaises qui vivent le long de la frontière, de sorte

Chiffres prévisionnels pour le Rwanda

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Burundi	430	430	430	430
	Tchad	10	10	10	10
	RDC	68 440	68 440	70 840	70 840
	Pays divers	20	20	30	30
Demandeurs d'asile	Burundi	40	40	40	40
	RDC	320	320	320	320
	Pays divers	10	10	10	10
Réfugiés rapatriés	Rwanda	10 000	10 000	30 000	30 000
	RDC	70	70	70	70
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Rwanda	20	20	20	20
	Somalie	10	10	10	10
	Total	79 370	79 370	101 780	101 780

que le centre de transit de Nkamira n'accueille plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'individus, attendant leur transfert au camp de Kigeme.

Outre ces nouveaux arrivants, le Rwanda accueille 43 000 réfugiés, originaires de la RDC à plus de 99 pour cent. La plupart de ces réfugiés vivent dans trois camps, situés à Gihembe, Kiziba et Nyabiheke, un petit nombre d'entre eux résidant dans la capitale, Kigali. Il y a donc au total plus de 57 600 réfugiés et demandeurs d'asile au Rwanda. Leurs perspectives de retour sont limitées, en raison de la dégradation des conditions de sécurité en RDC.

Le 31 décembre 2011, le HCR a publié un mémorandum sur la mise en œuvre de la stratégie globale relative à la situation des Rwandais réfugiés de longue date. Ce mémorandum recommandait principalement aux États d'appliquer progressivement tous les éléments de la cessation du statut (y compris les procédures d'exemption) aux réfugiés rwandais ayant fui leur pays jusqu'à la fin de l'année 1998. L'objectif est de mettre un terme à la situation de ces réfugiés de longue date au plus tard en juin 2013.

Le HCR facilite le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais et recherche des solutions pour ceux qui ne pourraient pas rentrer. Pour sa part, le Gouvernement rwandais continue à encourager les réfugiés rwandais vivant dans les pays voisins à opter pour le rapatriement librement consenti. Le Gouvernement cherche également à mettre en œuvre les accords tripartites conclus avec les divers pays qui prodiguent l'hospitalité à des réfugiés rwandais. En 2011, quelque 7 600 réfugiés rwandais, accueillis pour la plupart en RDC, ont regagné leur pays d'origine avec l'aide du

HCR. En 2012, à la fin du mois d'août, plus de 8 000 Rwandais étaient rentrés.

● Besoins

Les ménages réfugiés au Rwanda sont toujours fortement tributaires de la protection et de l'assistance du HCR. La pénurie de terres (notamment pour l'agriculture), le manque d'activités génératrices de revenus, l'accès limité des réfugiés à l'enseignement et leur faible niveau de qualification sont autant d'obstacles à leur autosuffisance. Les conditions de vie dans les camps, déjà éprouvantes, sont rendues plus difficiles encore par la pauvreté des sols, la tendance à l'érosion des coteaux, une météorologie peu clémente et le surpeuplement des abris. Faute de terres arables dans les environs des camps, il est impossible aux réfugiés de compléter leurs rations alimentaires par des cultures vivrières.

Dans les anciens camps, la surface moyenne par personne est de 16,2 mètres carrés, c'est-à-dire nettement inférieure aux 45 mètres carrés prévus par la norme minimale. Comme les populations augmentent au rythme de 30 naissances par mois, des problèmes d'assainissement et d'hygiène sont apparus. Ces conditions de vie déplorables sont lourdes de conséquences, offrant un terrain propice à la violence sexuelle et sexiste, au VIH et au sida, aux grossesses précoces, aux taux élevés de décrochage scolaire chez les filles, à la prostitution et au « sexe pour la survie », ainsi qu'aux problèmes psychosociaux chez les enfants et les autres individus vulnérables.

Le site retenu pour le nouveau camp à Kigeme est vallonné et nécessite de coûteux travaux de préparation du terrain. Les pentes

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Processus de protection et documents adéquats

- L'enregistrement et la délivrance d'actes d'état civil sont améliorés.
 - ☞ Tous les enfants de moins de 12 mois sont enregistrés.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont en possession de certificats de naissance délivrés par les autorités.
- Le nombre de documents individuels distribués augmente.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont en possession de pièces d'identité en cours de validité.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le risque de violence sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée.
 - ☞ Environ 90 pour cent des victimes connues de violences bénéficient d'un appui.
- La protection des enfants est améliorée.
 - ☞ Tous les adolescents déscolarisés participent à des programmes ciblés.
 - ☞ Une procédure de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) a été entreprise ou menée à terme pour tous les enfants non accompagnés et séparés.

Besoins de base et services essentiels

- Des abris et infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
 - ☞ Environ 95 pour cent des ménages vivent dans des logements convenables.

- L'approvisionnement en eau potable est augmenté ou maintenu.
 - ☞ En moyenne, un volume de 20 litres d'eau potable par personne et par jour est mis à disposition.
- La population vit dans de bonnes conditions hygiéniques et sanitaires.
 - ☞ Tous les réfugiés accueillis dans des camps bénéficient de services d'assainissement suffisants.
- La population a un accès optimal à l'éducation.
 - ☞ Quelque 20 000 réfugiés, soit tous les enfants de 6 à 11 ans relevant de la compétence du HCR, sont scolarisés dans le primaire.
- L'état de santé de la population relevant de la compétence du HCR est amélioré.
 - ☞ Le taux de mortalité des moins de cinq ans n'excède pas 1 pour 1000 par mois.
- Le bien-être nutritionnel de la population relevant de la compétence du HCR est amélioré.
 - ☞ Le taux de malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois est maintenu au-dessous de 5 pour cent dans tous les camps.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ Quelque 2 400 individus, sur environ 13 000 individus identifiés, font l'objet d'une demande de réinstallation.
 - ☞ Tous les individus dont les dossiers ont été soumis partent se réinstaller dans un pays tiers.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	113
Internationaux	20
Nationaux	62
JEA	1
VNU	16
Autres	14

Des réfugiés congolais (RDC) construisent des équipements au camp de Kigeme I.



seront étagées en terrasses et des canaux de drainage construits afin d'éviter les glissements de terrain à la saison des pluies et d'adapter le site à l'accueil d'environ 25 000 arrivants d'ici à la fin de l'année 2012. Il faut de toute urgence doter le camp d'équipements si l'on veut assurer des services essentiels – tels que l'approvisionnement en eau (actuellement de 8 litres par personnes et par jour), les soins de santé et l'assainissement – conformes aux normes du HCR. Tous les réfugiés logés dans les camps bénéficient d'une aide alimentaire, bien que la norme de 2 100 kcal par jour ne soit pas toujours respectée en raison des pénuries temporaires qui frappent certaines denrées alimentaires. L'approvisionnement en eau est variable. S'il est limité dans les camps de Gihembe et Nyabiheke, où le volume d'eau disponible est compris entre 7 et 14 litres par personne et par jour, il est beaucoup plus important à Kiziba, où les résidents reçoivent plus de 20 litres par personne et par jour.

Les réfugiés rapatriés au Rwanda reçoivent des rations alimentaires de trois mois, ainsi que des articles non alimentaires de première nécessité, avant de regagner leur district d'origine. Entre le début de l'année 2012 et la fin du mois d'août, plus de 8 000 réfugiés avaient été accueillis et aidés par le HCR.

Cependant, pour soutenir la réintégration des rapatriés, il est également nécessaire d'organiser des formations techniques, ainsi que des activités de création de revenus et de renforcement des moyens de subsistance. Les rapatriés sont confrontés à une pauvreté extrême, au manque de terres, de logement et de couverture médicale, ainsi qu'à la pénurie d'emplois. Beaucoup doivent parcourir de longues distances pour se procurer de l'eau.

Stratégie et activités

Conformément aux priorités stratégiques globales, l'objectif du HCR au Rwanda est

d'améliorer le bien-être des réfugiés, des demandeurs d'asile et des rapatriés en les aidant à subvenir à leurs besoins de base et en assurant des services essentiels. La construction d'un nouveau camp de réfugiés à Kigeme, entreprise en 2012, se poursuivra en 2013 ; les équipements de base du nouveau site, ainsi que les services essentiels qui y seront assurés, respecteront les normes du HCR. De surcroît, l'Organisation améliorera la protection des enfants en assurant un enseignement secondaire, en menant une action de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste, et en montant des projets de formation technique et de renforcement de l'autosuffisance pour les réfugiés.

Le rapatriement librement consenti en RDC sera facilité si les conditions de sécurité s'y prêtent. Cependant, en raison de l'instabilité politique observée dans la région des Grands Lacs, aucune opération de rapatriement librement consenti à grande échelle n'est prévue en 2013. L'Organisation recherchera également d'autres solutions durables, telles que l'intégration sur place et la réinstallation, bien que les perspectives en la matière soient limitées. La réinstallation sera utilisée comme un instrument de protection pour les réfugiés vulnérables et les réfugiés dont les chances d'intégration sur place sont jugées faibles ou nulles au terme d'un séjour de plus de 14 ans au Rwanda.

Le HCR continuera de travailler en partenariat avec d'autres organisations humanitaires et facilitera la réintégration des rapatriés rwandais en assurant le suivi des rapatriés et en exécutant le programme pluriannuel de réintégration conjointement mis sur pied avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays. La communication avec les pays d'asile, au sujet des questions de protection qui touchent les rapatriés, sera améliorée. Le Haut Commissariat veillera également à ce que les besoins de toutes les personnes qui

relèvent de sa compétence soient inclus dans le prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui porte sur la période 2013-2017.

● *Contraintes*

La croissance de la population réfugiée, due au taux de natalité élevé et à l'absence de rapatriements librement consentis en RDC, a entraîné des problèmes de surpeuplement dans les camps. De plus, le manque de terres agricoles prive les réfugiés de moyens de subsistance, entrave leurs efforts d'autosuffisance et réduit considérablement leurs possibilités d'intégration sur place.

Les travaux de stabilisation entrepris au camp de Kigeme pour réduire les risques de glissement de terrain entraîneront des frais très élevés.

Organisation et mise en œuvre

● *Coordination*

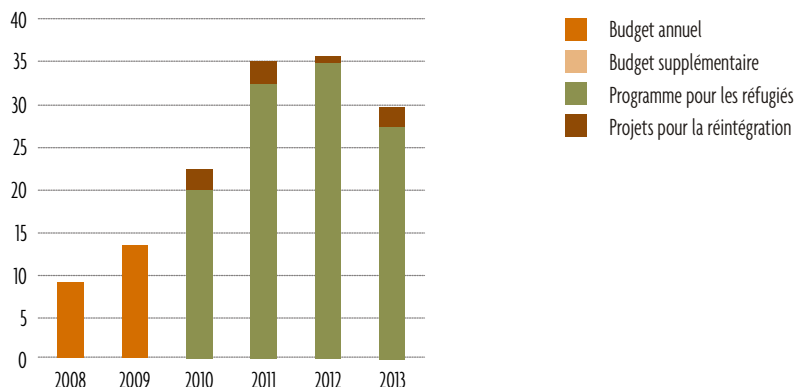
Le HCR travaille avec le Gouvernement rwandais et plusieurs ONG internationales présentes dans le pays. Il collabore avec le PAM pour fournir des rations alimentaires dans les camps et les centres de transit, ainsi qu'avec l'UNICEF dans le domaine de la protection de l'enfance. De nouveaux partenaires d'exécution et partenaires opérationnels sont venus s'associer à son action, en raison de la situation d'urgence survenue en 2012.

Informations financières

Le budget global du HCR au Rwanda en 2013 s'élève à 29,8 millions de dollars E.-U. Il fera l'objet d'une révision ultérieure, afin de prendre en charge les besoins additionnels liés à la situation d'urgence dans l'est de la RDC, qui n'avaient pu être évalués lorsque le présent budget a été approuvé.

Budget du HCR au Rwanda 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Conséquences d'un manque de financement

- Quelque 6 000 abris ne seraient pas remis en état ou reconstruits, ce qui exposerait les familles aux intempéries. Il ne serait pas possible de remédier à la dégradation du terrain, due à l'érosion des sols qui a creusé de profondes ravines à proximité des abris et qui est à l'origine de préjudices corporels et de dommages matériels considérables dans les camps.
- Plus de 5 000 adolescents ayant atteint l'âge du deuxième cycle d'études secondaires n'auraient pas accès à l'enseignement scolaire ou extrascolaire. Ces enfants pourraient de ce fait se livrer à des activités antisociales, subir des grossesses précoces et se faire exploiter dans le cadre d'emplois exercés hors des camps.
- Quelque 4 000 enfants réfugiés ne pourraient pas achever leurs études primaires.
- Un tiers seulement des victimes de violences sexuelles et sexistes perpétrées dans les camps bénéficieraient d'une assistance et d'un accompagnement psychologique.
- Chez les réfugiés urbains, les individus qui ont des besoins particuliers ne recevraient pas d'aide.
- Plus de 21 000 personnes ayant des besoins particuliers (soit environ 36 pour cent de la population réfugiée), y compris en matière d'assistance psychosociale, ne recevraient aucune aide.
- Seulement 60 pour cent des ménages réfugiés recevraient du bois de chauffage, de sorte que de nombreuses femmes et jeunes filles s'exposeraient à la violence et à l'exploitation sexuelle en allant chercher du bois hors des camps.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de la Gestion des catastrophes et des Affaires de réfugiés (MIDIMAR)
Partenaires de districts

ONG

Africa Humanitarian Action
Agence adventiste de secours et de développement
American Refugee Committee

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Administration locale
Direction générale de l'immigration et de l'émigration
Ministère de la Gestion des catastrophes et des Affaires de réfugiés

ONG

Armée du Salut
Associazione Volontari per il Servizio Internazionale
Care International
Concern Worldwide
Deseret International Charities
Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours
Oxfam R.-U.
Save the Children
Société rwandaise de la Croix-Rouge
Vision mondiale Rwanda

Autres

FNUAP
OMS
ONU-Femmes
PAM
UNICEF

Budget 2013 du HCR pour le Rwanda (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Institutions administratives et pratiques	28 063	0	28 063
Sous-total	28 063	0	28 063
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissement de profils	180 636	0	180 636
Détermination du statut de réfugié	113 248	0	113 248
Documents individuels	295 803	0	295 803
Enregistrement et documents d'état civil	213 402	0	213 402
Sous-total	803 088	0	803 088
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	331 837	0	331 837
Protection des enfants	845 356	0	845 356
Sous-total	1 177 193	0	1 177 193
Besoins de base et services essentiels			
Santé	2 183 571	0	2 183 571
Santé procréative et services liés au HIV	1 313 183	0	1 313 183
Nutrition	1 244 438	0	1 244 438
Eau	859 048	0	859 048
Assainissement et hygiène	2 285 896	0	2 285 896
Abris et infrastructure	1 130 624	0	1 130 624
Accès à l'énergie	725 540	0	725 540
Articles ménagers de base	2 231 997	0	2 231 997
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	991 501	0	991 501
Éducation	4 132 344	0	4 132 344
Sous-total	17 098 144	0	17 098 144
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	66 062	0	66 062
Ressources naturelles et environnement commun	1 597 755	0	1 597 755
Autosuffisance et moyens d'existence	1 753 041	0	1 753 041
Sous-total	3 416 858	0	3 416 858
Solutions durables			
Retour volontaire	422 803	0	422 803
Réinstallation	261 336	0	261 336
Sous-total	684 139	0	684 139
Direction, coordination et partenariats			
Gestion des urgences	303 063	0	303 063
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	247 473	0	247 473
Sous-total	550 536	0	550 536
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 434 621	1 246 107	2 680 729
Gestion des opérations, coordination et appui	2 244 587	1 098 322	3 342 909
Sous-total	3 679 208	2 344 429	6 023 637
Total	27 437 230	2 344 429	29 781 659
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	36 360 573	779 282	37 139 855